



Nexity Clermont Ferrand  
52 AVENUE JULIEN 63000 CLERMONT FERRAND  
Téléphone : 04 73 91 52 38 - Fax : 04 73 92 01 42  
NEXITY LAMY SAS au capital de 219388000€ SIREN 487530099  
RCS Paris APE6832A- Carte pro T G S PT CPI 75012015000001224  
délivrée par la CCI de Paris Île de France - Garanties  
financières SOCAMAB, 16 rue Hoche 92919 la Défense Cedex

**RESIDENCE MARIVAUX GRAND PARC**  
19 à 23 BIS RUE MARIVAUX / 18 RUE NEUFS SOLEILS  
63000 CLERMONT-FERRAND

### **REUNION DU 28/06/2023**

**PRESENTS** : Mme DESCAMPS, Mme PAGES, Mme BARTHELEMY, M. TIXIER, M. BOUILLOT

**EXCUSÉS** : MME MUZARD (FONCIA)

**SYNDIC** : M. KAÏS

#### **TRAVAUX ESPACES VERT :**

L'entreprise JARDIN + ESPACES VERTS interviendra à l'automne 2023 pour le remplacement des lavandes et des lauriers crevés lors de l'été 2022. (Ne rien entreprendre au niveau de la haie de Madame SIAKA au bâtiment D)

#### **SUPPRESSION DES BOUCLES MAGNETIQUES DE LA PORTE DE GARAGES RUE MARIVAUX :**

L'entreprise AMB interviendra à ce sujet durant l'automne 2023. Les frais communs seront ventilés suivant la clé de répartition des bâtiments ABCDE sous-sol.

Comme prévu un questionnaire sera adressé aux copropriétaires des garages pour le nombre de télécommandes à prévoir.

#### **REPLACEMENT DES GALETS DES PORTES CABINES DES ASCENSSEURS**

Les travaux ont été commandés à l'entreprise TKE qui devrait intervenir dans les semaines à venir.

#### **SECURISATION DES ACCES EN TOITURE TERRASSE**

Des devis sont en cours à ce sujet.

Voir règlementation en vigueur lors du dépôt de permis de construire en 2004.

#### **LOI ELAN : ETUDE DU REGLEMENT DE COPROPRIETE**

Il est décidé de confier cette étude au cabinet GOLDBERG et MASSON pour un montant de 360€ TTC.

## REPLACEMENT DES TREILLIS BOIS CASSES

Suite au devis de l'entreprise JARDINS + ESPACES VERTS, il est décidé de remplacer seulement 6 treillis cassés et de réparer ceux qui le nécessitent.

Travaux à prévoir à l'automne 2023.

## ASSURANCE DE L'IMMEUBLE

M. KAIS fait état du résultat de la consultation à ce sujet.

Après discussion il est décidé de demander à la compagnie AXA de s'aligner sur la proposition de la compagnie ALLIANZ.

## DIVERS :

- Demande de l'entreprise GIRAUD NETT concernant l'augmentation du temps de la minuterie des éclairages de la cage d'escalier : il sera demandé plus d'informations à l'entreprise GIRAUD NETT à ce sujet car le CS ne voit pas d'utilité du fait de la présence de détection au niveau de l'éclairage.
- BAT E : traitement du caniveau au niveau du balcon de Mme ASTIER coté EPHAD.
- Installation climatisation appartement D24 (M.MIALON) :
- La société Nexity étant gérant de l'appartement se chargera de la remise en état des dégradations et M.KAIS vérifiera cet état de fait dès que les travaux de remise en état auront été effectués.
- BAT A : demande de M. et Mme VAISSIAIRE : isolation supplémentaire du bordage bordeaux des façades : il est décidé de ne rien entreprendre à ce sujet.
- BAT A : relance de l'entreprise JARDINS+ESPACES VERTS concernant la fixation de la séparation de la terrasse de l'appartement au rez-de-chaussée au bâtiment B.
- Relance de l'entreprise OVAL ETANCHEITE concernant la levée des réserves suite aux travaux d'étanchéité de la toiture terrasse du bâtiment B et la réparation de la fuite à droite de l'entrée du bâtiment D.
- Relance de l'entreprise TKE concernant le remplacement du rail du portail coulissant rue Marivaux
- BAT A : un courrier sera adressé au propriétaire de l'appartement A03 au sujet des palettes et des piquets en bois installés sans autorisation et non conforme aux décisions prises en AG (AG du 19/05/2010 : résolution n°20).
- La prochaine réunion du CS aura lieu sur place le mercredi 20/09/2023 à 17h00.

SYNDIC

M. Jean-Michel KAIS

Gestionnaire de copropriétés

